



PECB GDPR Certified Data Protection Officer

Acquerrez toutes les connaissances et les compétences nécessaires pour diriger au sein d'un organisme tous les processus de mise en conformité aux exigences du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Pourquoi devriez-vous y participer ?

La formation certifiante PECB « Data Protection Officer » vous permettra d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour mettre en œuvre et gérer de façon efficace un cadre de conformité visant la protection des données à caractère personnel.

Après avoir maîtrisé les concepts liés au Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez vous présenter à l'examen et postuler au titre de « PECB Certified Data Protection Officer ». En détenant un certificat « PECB Certified Data Protection Officer », vous démontrerez que vous disposez des connaissances pratiques et des compétences professionnelles pour aider les organismes à appliquer les lois et les règlements en matière de protection des données.



À qui s'adresse la formation ?

À des responsables de projets et consultants qui désirent préparer et aider un organisme à mettre en œuvre les nouvelles procédures et à adopter les nouvelles exigences présentées dans le RGPD

Aux délégués à la protection des données et membres de la direction générale responsables de la protection des données à caractère personnel d'une entreprise et de la gestion de ses risques

Aux membres d'équipes de sécurité de l'information, de gestion des incidents et de continuité des activités

Aux conseillers spécialisés en sécurité des données à caractère personnel

Aux spécialistes des questions techniques et de conformité qui désirent se préparer à occuper un poste de délégué à la protection des données

Programme de la formation

Durée : 5 jours

Jour 1 | Introduction au RGPD et mise en œuvre de la conformité au RGPD

Objectifs et structure du cours
Règlement général sur la protection des données
Principes fondamentaux du RGPD
Débuter la mise en place du RGPD

Comprendre l'organisme et clarifier les objectifs de la protection des données
Analyse du système actuel

Jour 2 | Planification de la mise œuvre du RGPD

Direction et approbation du projet de conformité du RGPD
Politique de protection des données
Définition de la structure organisationnelle de la protection des données

Classification des données
Évaluation des risques en vertu du RGPD

Jour 3 | Déploiement du RGPD

Analyse d'impact sur la protection des données
Conception des mesures de sécurité et rédaction de politiques et de procédures spécifiques

Mise en œuvre des mesures de sécurité
Définition du processus de gestion des documents
Plan de communication

Jour 4 | Surveillance et amélioration continue de la conformité au RGPD

Plan de formation et de sensibilisation
Gestion des opérations
Gestion des incidents
Surveillance, mesure, analyse et évaluation

Audit interne
Violation des données et actions correctives
Amélioration continue
Compétence, évaluation et fin de la formation

Jour 5 | Examen de certification



Objectifs de la formation

- Acquérir une compréhension approfondie des concepts fondamentaux et des éléments du Règlement sur la protection des données
- Comprendre l'objectif, le contenu et la corrélation entre le Règlement général sur la protection des données et les autres cadres réglementaires
- Acquérir une compréhension approfondie des concepts, des approches, des méthodes et des techniques permettant une protection efficace des données à caractère personnel
- Savoir interpréter les exigences relatives à la protection des données dans le contexte particulier d'un organisme
- Acquérir l'expertise nécessaire pour aider un organisme à planifier, mettre en œuvre, gérer, surveiller et maintenir un cadre de conformité en ce qui concerne le RGPD

Examen

Durée : 3 heures

L'examen « PECB Certified Data Protection Officer » satisfait entièrement aux exigences du programme d'examen et de certification de PECB. L'examen couvre les domaines de compétences suivants :

- Domaine 1** | Les concepts de protection des données et les droits de la personne concernée
- Domaine 2** | Les responsables de traitement, les sous-traitants et le délégué à la protection des données
- Domaine 3** | Planification du projet de conformité au RGPD
- Domaine 4** | Analyse d'impact relative à la protection des données
- Domaine 5** | Les mesures et les approches de la protection des données
- Domaine 6** | Évaluation de la performance, surveillance et mesure du projet de conformité au RGPD

Pour de plus amples informations concernant l'examen, veuillez consulter [Politiques et règlement relatifs à l'examen](#)



Certification

Après avoir réussi l'examen, vous pouvez demander les désignations mentionnées sur le tableau ci-dessous. Un certificat vous sera délivré si vous remplissez toutes les exigences relatives à la désignation sélectionnée.

Pour plus d'information sur les certifications sur la protection des données et le processus de certification PECB, veuillez-vous reporter aux [Politiques et règlement de certification](#)

Désignation	Examen	Expérience professionnelle	Expérience en protection des données	Autres exigences
PECB Certified Provisional Data Protection Officer	Examen « PECB Certified Data Protection Officer » ou équivalence	Aucune	Aucune	Signer le code de déontologie de PECB
PECB Certified Data Protection Officer	Examen « PECB Certified Data Protection Officer » ou équivalence	Cinq ans : Deux ans d'expérience en protection des données	Activités de protection de données : total de 300 heures	Signer le code de déontologie de PECB

Informations générales

Les frais de la certification sont inclus dans le prix de l'examen

Un manuel de cours contenant plus de 450 pages d'informations et d'exemples pratiques est fourni

À l'issue de la formation, un certificat de participation de 31 crédits DPC (Développement professionnel continu) est délivré

En cas d'échec à l'examen, vous pouvez le repasser dans les 12 mois qui suivent sans frais supplémentaires